

Nogent sur Marne, le 28 août 2020



Madame, Monsieur,

Par un courriel en date du 27 août, vous avez été informé des conditions d'accueil de l'ensemble des élèves lors de la prochaine rentrée scolaire, y compris sur l'accessibilité au service de demi-pension.

Pour mémoire, à la fin de l'année scolaire 2019/2020, vous aviez remis à l'établissement un dossier de préinscription de votre enfant au service de demi-pension. Au regard des conditions sanitaires actuelles, l'établissement vous laisse la possibilité de désinscrire votre enfant quel que soit le choix formulé en juin dernier. Cependant, afin de ne pas alourdir davantage le traitement administratif, cette information doit nous être retournée dans les meilleurs délais.

A cette fin, je vous prie de trouver ci-joint le formulaire à retourner à Joelle Pereira via l'ENT (ou si vous disposez pas d'accès à l'ent, à : joelle.pereira@ac-creteil.fr), seulement et uniquement lorsque vous souhaitez désinscrire votre enfant du service de demi-pension à la prochaine rentrée scolaire pour le jeudi 10 septembre, délai de rigueur. En l'absence de retour de votre part, l'inscription de votre enfant sera réputée maintenue.

Néanmoins, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et de vos contraintes, il vous sera possible de revenir sur ce choix le plus tard le 28 septembre en envoyant un mail à Joelle Pereira via l'ENT (ou si vous ne disposez pas d'accès à l'ent, à : joelle.pereira@ac-creteil.fr).

L'inscription au service de demi-pension de la cité scolaire est forfaitaire. Comme les années précédentes, la possibilité vous est offerte d'inscrire votre enfant 2, 3 ou 4 jours selon l'emploi du temps de ce dernier. Les modalités de retour de choix au service d'intendance sont inchangées pour cette rentrée scolaire.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

L'adjoint gestionnaire – agent comptable,
Dorothee LAGEISTE.

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

Je, soussigné,, souhaite désinscrire mon enfant du service de demi-pension pour le premier trimestre 2020 / 21.

Signature.